



INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Fiche nouvel adhérent

MUSIQUE

Cours collectif

L'INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QU'APRES DEPOT DE CETTE FICHE ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE D'ADHESION :

1 adhérent : 42€ ; 2 adhérents : 73€ ; 3 et + : 94€.

Je soussigné(e) M./Mme/Mlle _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur 2017/2018 et en accepte les termes.

A Fonsorbes, le ____/____/2017.

Signature :

NOM adhérent : _____ PRENOM : _____

NE(E) LE : ____/____/____

NOM des parents (si différent) : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ VILLE : _____

Tél domicile : _____ Portable : _____ Tél Bureau : _____ Email : _____ @

Ensemble demandé : _____

Autre(s) activité(s) GAF (théâtre, musique) ? Si oui groupe et/ou instrument/niveau solfège/ensemble :

COMMENTAIRES :

ATTENTION : Les plannings seront exclusivement établis et validés par les membres du Conseil d'Administration.

AUTORISATION (si l'élève est mineur(e), signature des parents) :

Je soussigné(e) M./Mme/Mlle _____ (père, mère, tuteur légal de l'élève, adhérent majeur) déclare **AUTORISER / NE PAS AUTORISER** (rayer la mention inutile) l'association à effectuer toute prise de son ou prise de vues en relation avec les manifestations produites par Graines d'Artistes de Fonsorbes, et accepte que sa production, sa photographie ou son image puissent figurer sur toute publication, document audio ou vidéo liés à ces manifestations, afin d'en assurer notamment la promotion, et accepte que les droits liés à ces publications soient cédés à titre gracieux à Graines d'Artistes de Fonsorbes

Signature :

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat de Graines d'Artistes de Fonsorbes. Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.



INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Les différents parcours

Eveil (4-6 ans)

Sensibilisation à la musique à travers 3 activités hebdomadaires.

1. **Eveil 1** pour les enfants de 4 ans ou moyenne Section Maternelle (45 min).
2. **Eveil 2** pour les enfants de 5 ans ou grande Section Maternelle (45 min).
3. **Chorale** pour les enfants à partir de 7 ans (1 h).

Parcours (à partir de 6 ans)

Ce parcours s'adresse à tous ceux qui souhaitent suivre un enseignement musical complet.

Il est structuré en deux cycles de niveau progressif pouvant être réalisés entre 4 et 6 ans.

1. 1^{er} Cycle :

1 heure hebdomadaire obligatoire de cours collectif de formation musicale (solfège) par groupe de niveau.

1 cours hebdomadaire individuel d'instrument (20 minutes pour les débutants, puis au choix et selon les créneaux disponibles 20 ou 30 minutes à partir de la 2^{ème} année).
Une audition obligatoire dans l'année.

complet selon l'instrument)

Il est **fortement conseillé** de suivre **en plus** la chorale ou une classe d'instrument (gratuit).

2. 2nd Cycle :

1 cours collectif facultatif de formation musicale de 1h hebdomadaire comprenant 2 niveaux :
UDEMD 1
UDEMD 2

1 cours hebdomadaire individuel d'instrument de 30 minutes

Obligation de se présenter à une audition dans l'année et une manifestation G.A.F sur la commune et de faire partie d'un ensemble ou de la chorale (gratuit).

Parcours libre

En « après-parcours complet », et pour les musiciens grands ados ou adultes confirmés en solfège, pour les adhérents n'intégrant qu'un ensemble ou une chorale sans cours individuel et pour les ateliers.